

## Infrastructures routières/Chantier du Lac Bleu-Charbonnages

# La deuxième voie livrée à la circulation

E. NDONG-ASSEKO  
Libreville/Gabon

*Il ne reste plus que la réalisation de quelques dépendances contiguës à la voie principale pour mettre définitivement fin au chantier.*

**COMME** pour faire la démonstration de la justesse de leur slogan "Avec Colas, la route avance", et alors que le délai de livraison du chantier de Lac Bleu-Charbonnages était de trois mois, celui-ci l'a été la semaine dernière (donc plus tôt que prévu). Au grand bonheur des usagers de la route. C'est le résultat d'une somme d'expertise et d'empressement que l'entreprise Colas a mise dans l'exécution de ce chantier qui avait toutes les chances de traîner, au regard des pesanteurs liées à la difficile conciliation entre assurer (autant que faire se peut) la circulation automobile et la bonne poursuite de ces travaux titanesques. Et le moins que l'on puisse dire, c'est qu'en



La deuxième partie du chantier des Charbonnages livrée, la circulation se déroule à nouveau sans encombre.

Photo : Antoine Essone Ndong

livrant aussi rapidement ce chantier, sans sacrifier la qualité de l'ouvrage, les intervenants (ministère de l'Équipement, des Infrastructures et des Travaux publics, Agence nationale des grands travaux d'infrastructures et la société adjudicataire Colas) viennent de relever un vrai défi. Situé sur un axe à la circulation automobile des plus intenses du pays, en l'occurrence la Voie-Express, le chantier comportait deux volets dont le premier avait été ouvert au début du mois d'août. Celui-ci consistait à la réparation d'une buse

métallique dont la détérioration avait entraîné la dégradation de cette voie dans le sens Aéroport-Rond point de la Démocratie. Au regard de l'importance du trafic sur cette route, il fallait aménager un moyen structurel pour éviter que les usagers (très nombreux) ne soient fortement pénalisés par ce chantier. Et ces derniers savent aujourd'hui gré aux techniciens d'en avoir tenu compte, en mettant en place une organisation matérielle qui a favorisé l'écoulement dudit trafic. Et c'est, à quelques variantes près, la stratégie

qui a prévalu dans la deuxième partie des travaux lancée le 29 août dernier. Prolongement de la première, celle-ci était axée sur la poursuite du renforcement de cette partie qui devait, inéluctablement aussi, connaître à son tour des avaries (en terme d'affaissement de la voie) préjudiciables au trafic automobile. Des travées ont été creusées et des buses en béton posées en vue de garantir la solidité de l'ouvrage, avant que n'interviennent les phases définitives de remblai et de bitumage. Mais même si le chantier a été effectivement livré à la circulation, en témoignent le passage sans encombre des véhicules et la levée de tous les obstacles (plots en béton et autres barrières de tôle), la présence des engins indiquent que Colas n'a pas encore plié bagages. En effet, des dépendances, toujours en voie de réalisation, consacreront la fin de ce chantier mené dans les règles de l'art.

## Eramet/Responsabilité sociale de l'entreprise

# Le géant minier français et ses filiales lancent la campagne "Transformons les regards"



Photo : GRM/L'Union

Aux côtés des responsables de Comilog et Setrag, le représentant général d'Eramet, Bruno Faour, sera face à la presse aujourd'hui.

G.R.M  
Libreville/Gabon

**LE** groupe Eramet lance, ce mardi, la campagne "Transformons les regards", à l'occasion d'une rencontre avec la presse. Bruno Faour, Léod-Paul Batolo et Christian Magni, respectivement représentant au Gabon d'Eramet, administrateur directeur de la Compagnie minière de l'Ogooué (Comilog) et directeur général adjoint de la Société d'exploitation du transgabonais (Setrag) entretiendront les médias sur ce concept qui entre dans le cadre de la Responsabilité sociale de

l'entreprise (RSE). En somme, les trois responsables évoqueront l'engagement du géant minier et métallurgique français et ses deux filiales en matière de RSE dans notre pays, à travers l'ambitieuse campagne "Transformons les regards" qui se décline en 13 obligations. "Eramet déploie dans les pays d'implantation une politique RSE ambitieuse, illustrée au travers de la campagne par trois axes que sont le développement local, la protection de l'environnement et la création d'emplois durables", expliquent les responsables du groupe français.

## Lutte contre la pollution plastique

# L'exemple de l'entreprise Name Recycling

Maxime Serge  
MIHINDOU  
Libreville/Gabon

*Grâce à un partenariat signé en avril dernier avec la Société des brasseries du Gabon, l'entreprise Name Recycling parvient à poser les bases du secteur du recyclage du plastique au Gabon.*

**LA** lutte contre de la pollution plastique au Gabon progresse grâce à l'entreprise Name Recycling, qui développe son équipement et son réseau de collecte pour la valorisation des déchets plastiques. Après la signature du partenariat avec la Société des brasseries du Gabon (Sobraga) en avril dernier, dans le cadre de sa politique de développement durable, Name Recycling a déjà pu collecter et transformer en granulés plus de 40 tonnes de déchets plastiques. Les déchets plastiques collectés proviennent, en partie, des freintes de production des usines de la Sobraga, mais aussi de la mini-entreprise Recyclage & Collecte, issue des programmes de promotion de l'entrepreneuriat de JA



Photo : DR

Diane Djaba, directrice des opérations de Name Recycling, avec le DG de la Sobraga Fabrice Bonatti.

Gabon, que la Sobraga accompagne depuis 2015. Le 31 juillet dernier, Name Recycling a réceptionné et installé ses broyeuses, permettant le traitement des déchets post-consommation, qui ont déjà été isolés des bouchons, bagues et étiquettes par le partenaire collecteur. L'entreprise annonce la réception et l'installation d'une chaîne de lavage à chaud pour le traitement des déchets. Les bouteilles collectées sont soigneusement lavées pour y enlever toute trace de liquide, de sable, de poussière ou de saleté. Après le lavage, les bouteilles plastiques

sont déchetées et transformées en flocons. Les flocons lavés passent par une extrudeuse pour produire des granulés purs. Parallèlement, Name Recycling a mis au point des bacs à collecte qui seront déployés dans la ville, ainsi qu'une campagne de sensibilisation au tri sélectif à l'attention du grand public. Des jalons qui marquent la mise en place d'un secteur d'activité encore embryonnaire au Gabon, mais dont la croissance peut permettre de remporter de nombreuses batailles contre le fléau de la pollution plastique.

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DES SOLIDARITÉS NATIONALES  
SECRETARIAT GÉNÉRAL  
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA DETTE  
101 912 Libreville [cominfo@mindef.gabon](mailto:cominfo@mindef.gabon)  
☎ : 01 84 73 32 ☎ 0411 81 76 67 96

REPUBLIQUE GABONAISE  
Union-Traité-Justice

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

Le Ministère de l'Économie, des Finances et des Solidarités Nationales porte à l'attention des entreprises dûment convoquées pour l'examen de leurs créances, par communiqué de presse paru dans le quotidien L'UNION du 10 au 14 août 2019, que faute de présentation, qu'il procédera à l'annulation desdites créances dès le 1<sup>er</sup> octobre 2019.

Par ailleurs, tous les opérateurs économiques sont informés de ce qu'un audit de la dette intérieure est actuellement en cours. A ce titre, aucun cabinet d'expertise n'a reçu mandat pour certifier les créances à examiner au sein de la Direction Générale de la Dette.

Par conséquent, chaque entreprise sera régulièrement informée du traitement accordée à ses créances.

Fait à Libreville, le 23 SEP. 2019

Le Ministre

Rogée OWONO MBA